

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/283

Prolongement rue Genton à Lyon 8e

Direction Déplacements Urbains

Rapporteur : M. SECHERESSE Jean-Yves

SEANCE DU 7 JUILLET 2014

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 15 JUILLET 2014

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : M. CUCHERAT Yann

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2014/283 - PROLONGEMENT RUE GENTON A LYON 8E (DIRECTION
DÉPLACEMENTS URBAINS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 25 juin 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le quartier Mermoz à Lyon 8^e connaît une mutation urbaine importante qui modifie profondément l'entrée Est de la Ville de Lyon. Une voie nouvelle est créée dans le prolongement de la rue Genton, entre la place Marc Sangnier et la rue Commandant Caroline Aigle à Lyon 8^e. Il est nécessaire de la dénommer.

L'adressage de la rue Genton étant fait du Nord vers le Sud, cette nouvelle voie se prolongeant vers le Sud, il est préférable de dénommer cette nouvelle voie « rue Genton ».

En accord avec M. le Maire du 8^e arrondissement, je vous suggère que cette nouvelle voie soit dénommée « rue Genton ».

François GENTON : propriétaire.

Au début du XX^e siècle, François GENTON et son épouse possédaient un terrain dans ce quartier, qu'ils cèdent à la Ville de Lyon en novembre 1913.

Le nom « rue GENTON » est officiellement attribué le 26 septembre 1966 par délibération du Conseil municipal, à la suite de travaux d'aménagement ne justifiant plus l'appellation d'«impasse GENTON».

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Sécurité, Déplacements, Voirie ;

DELIBERE

La voie nouvelle située dans le prolongement de la rue Genton, entre la place Marc Sangnier et la rue Commandant Caroline Aigle, est dénommée «rue Genton».

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J. Y. SECHERESSE